

Devenez professeure ou professeur adjoint en droit et intelligence artificielle

Depuis 1878, la **Faculté de droit** de l'Université de Montréal se démarque par une combinaison unique de pluralisme intellectuel et de recherche scientifique de pointe. Parmi ses objectifs prioritaires, émerge celui de la préparation des nouvelles générations de juristes à affronter des contextes juridiques et sociaux en constante évolution. Guidée par un corps professoral de haut niveau, la Faculté contribue à l'avancement des connaissances dans de nombreux domaines du droit; le tout dans un environnement culturel diversifié et foisonnant.

La Faculté de droit compte déjà un corps professoral actif dans plusieurs dimensions de l'interface entre le droit et l'intelligence artificielle (IA), notamment la régulation et la gouvernance (nationale et internationale), les droits fondamentaux, le droit des contrats, les données personnelles et la vie privée, le droit économique et la cyberjustice. Dans le cadre de cette ouverture de poste, la Faculté souhaite consolider son expertise et recruter une professeure ou un professeur au rang d'adjoint qui développera son champ de recherche et d'enseignement en IA appliquée au droit (par exemple, justice prédictive, règlement en ligne des différends, automatisation des processus juridiques ou réglementaires, transformation de la pratique du droit) en déployant des méthodes computationnelles ou basées sur l'apprentissage automatique (« machine learning »). Les candidatures s'appuyant sur des méthodes analogues seront également considérées.

La personne retenue sera invitée à soumettre sa candidature à une **Chaire de recherche du Canada (CRC) de niveau 2.**

Les chaires de niveau 2 sont d'une durée de cinq ans et sont renouvelables une seule fois. Les titulaires sont des chercheuses et chercheurs émergents exceptionnels considérés par leurs pairs comme étant susceptibles de devenir des chefs de file dans leur domaine. Pour chaque chaire de niveau 2, l'établissement reçoit 100 000 $ par année pendant cinq ans, à quoi s'ajoute une somme additionnelle de 20 000 $ par année à titre d'allocation de recherche pour tout titulaire d'une chaire de niveau 2 qui en est à son premier mandat.

Vos défis au quotidien

Par votre enseignement au premier cycle et aux cycles supérieurs auprès des étudiantes et étudiants et par vos activités de recherche, vous contribuerez à la promotion de l'excellence de la faculté. Vous assurerez également le rayonnement de votre discipline en plus de participer activement au fonctionnement d'une institution de renom. À titre de professeure ou professeur et titulaire d'une chaire de recherche du Canada, vous :

- Mettrez à profit votre leadership dans le champ du droit et de l'intelligence artificielle, domaine susceptible de générer des retombées sociales et économiques positives pour les Canadiennes et les Canadiens;
- Vous engagerez à promouvoir activement la cocréation de programmes de recherche et d'interventions avec des partenaires de tous les secteurs (universitaire, public, privé, sans but lucratif) pour augmenter l'application des résultats de votre recherche au profit de toute la population canadienne. Vous faciliterez aussi la mobilisation et l'application des résultats de recherche de la chaire sous différentes formes, pour favoriser l'essor économique et l'innovation sociale;
- Dispenserez des enseignements à tous les cycles;
- Encadrerez des étudiantes et étudiants à la maîtrise, au doctorat ainsi que des stagiaires postdoctoraux;
- Prendrez une part active aux activités et à la direction du Laboratoire de cyberjustice de la Faculté;
- Aurez la possibilité de postuler pour des infrastructures auprès de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI);

- Piloterez de grands projets interfacultaires à portée nationale et internationale;
- Contribuerez activement au fonctionnement de la faculté dans les activités pédagogiques et scientifiques.

Vos qualifications

- Détenir un doctorat en droit. Cette exigence en est une de l'Université de Montréal, et non du programme des Chaires de recherche du Canada;
- Être éligible au Programme des Chaires de recherche du Canada de niveau 2;
- Les chaires de niveau 2 sont destinées à des chercheuses et chercheurs émergents exceptionnels qui font preuve d'une créativité particulière en recherche et dont la première nomination à un poste universitaire indépendant lié à la recherche remonte à moins de 10 ans au moment de la mise en candidature. Les personnes mises en candidature dont la première nomination à un poste universitaire indépendant lié à la recherche remonte à plus de 10 ans (et dont la carrière a été interrompue en raison, entre autres, d'un congé de maternité ou d'un congé parental, d'un congé de maladie prolongé ou d'une formation clinique) peuvent faire examiner leur admissibilité à une chaire de niveau 2 au moyen du processus de **justification de la chaire de niveau 2** du Programme;
- Démontrer son potentiel à développer une expertise de pointe et une reconnaissance internationale en tant qu'experte ou expert dans les domaines du droit et de l'intelligence artificielle au cours des cinq à dix prochaines années;
- Être apte à constituer et à diriger des équipes de recherche ambitieuses et productives;
- Posséder les qualités pour mener des recherches originales, novatrices et de haute qualité qui permettront de mobiliser et d'appliquer des connaissances qui produisent des avantages sociaux et économiques pour la population canadienne et l'ensemble du monde;
- Démontrer une capacité à assurer un enseignement interdisciplinaire;
- Avoir la capacité de travailler en équipe dans un contexte interdisciplinaire et en complémentarité avec le corps professoral de la faculté;
- Avoir une connaissance suffisante de la langue française **ou** être déterminé à l'apprendre une fois en poste par l'entremise du programme de soutien à l'apprentissage de la langue française offert par l'UdeM, en vertu de la Politique linguistique de l'Université de Montréal.

Davantage d'informations sur le poste

- Un salaire concurrentiel jumelé à une gamme complète d'avantages sociaux;
- Entrée en fonction prévue le 1er juin 2027;
- Situé au campus de Montréal.

Comment postuler

Votre dossier de candidature doit être soumis, pendant la période d'affichage du 19 octobre au 20 novembre 2026 inclusivement, à la direction et doit être constitué des documents suivants, en un seul fichier PDF :

- Une lettre de motivation;
- Un curriculum vitae;
- Un exemplaire ou les hyperliens de trois publications ou travaux de recherche récents;
- Un exposé sur l'expérience et l'approche en enseignement et encadrement;
- Un exposé sur la programmation de recherche;
- Au minimum trois lettres de référence transmises directement par leur auteur à la direction.

Personne à contacter
Geneviève Saumier, doyenne
Faculté de droit
decanat@droit.umontreal.ca

Nous vous encourageons à répondre au **questionnaire d'auto-identification**. Vous trouverez plus d'information à ce sujet dans l'encadré *Équité, diversité et inclusion* qui se trouve à la fin de ce document

Selon les procédures de nomination en vigueur à l'UdeM, les membres de l'Assemblée des professeures et professeurs peuvent consulter tous les dossiers de candidature. Si vous souhaitez que votre candidature demeure confidentielle jusqu'à l'établissement de la liste restreinte de recrutement, veuillez le mentionner.

AVANTAGES SOCIAUX

- Soins médicaux, paramédicaux, dentaires et assurance voyage
- Un programme d'aide au personnel et à la famille et un programme institutionnel de santé mieux-être
- Un régime de retraite à prestation déterminées offrant une rente indexée à la retraite rrum.umontreal.ca
- Assurance vie et assurance salaire en cas d'invalidité

CONCILIATION TRAVAIL-VIE PRIVÉE

- Jusqu'à 2 ans de congé parental
- Allégement de la charge de travail au retour du congé et jusqu'à ce que l'enfant ait 2 ans
- Deux centres de la petite enfance sur le campus
- Camps de jour l'été et pendant la relâche scolaire au centre physique et des sports de l'UdeM
- Congé de compassion

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

- Année d'étude et de recherche
- Fonds de démarrage de la recherche
- Programme de francisation
- Activité de perfectionnement en pédagogie universitaire
- Programme d'allocation pour les dépenses professionnelles et congé de perfectionnement
- Programme d'exonération des frais de scolarité pour vous, votre conjoint ou conjointe et vos enfants à charge

ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

L'Université de Montréal souscrit à un Programme d'accès à l'égalité en emploi et s'engage à respecter les exigences en matière d'équité en emploi et d'équité, de diversité et d'inclusion établies dans le cadre des programmes des trois organismes fédéraux de financement de la recherche. Elle place ainsi l'équité, la diversité et l'inclusion au cœur de sa mission et adopte une conception de la diversité qui va au-delà des exigences légales applicables.

Elle invite les femmes, les Autochtones, les membres de minorités visibles ou de minorités ethniques, les personnes en situation de handicap ainsi que les personnes de la communauté 2ELGBTQIA+ à poser leur candidature et à remplir le questionnaire d'auto-identification. Cette démarche contribue à l'atteinte des objectifs d'égalité en emploi et à l'amélioration de la représentation des membres des groupes visés au sein de la communauté universitaire.

Il est recommandé de répondre au questionnaire d'auto-identification.

L'auto-identification repose sur une démarche volontaire visant à favoriser un milieu de vie diversifié et équitable. Les renseignements fournis, qui permettent à l'Université d'améliorer ses pratiques et de répondre aux obligations légales applicables, demeurent strictement confidentiels. Ils sont recueillis et utilisés conformément aux lois fédérales et provinciales en vigueur et servent notamment à soutenir l'égalité en emploi et à améliorer la représentation des membres des groupes visés au sein de la communauté universitaire.

Lors du recrutement, les outils de sélection peuvent également être adaptés, en toute confidentialité, afin de répondre aux besoins des personnes vivant avec des limitations. Celles-ci sont invitées à communiquer en toute confidentialité avec Marie-Lou Lalime, du Bureau du personnel enseignant, par courriel à marie-lou.lalime@umontreal.ca ou par téléphone au 514 343-6111, poste 5472.
Conformément aux exigences en matière d'immigration en vigueur au Canada, la priorité sera accordée aux citoyennes et citoyens canadiens ainsi qu'aux résidentes et résidents permanents.

L'UdeM reconnaît que certaines circonstances personnelles, notamment la maladie, la situation de handicap ainsi que les responsabilités familiales ou communautaires, peuvent avoir une incidence sur le parcours professionnel et les réalisations en recherche. Ces circonstances peuvent comprendre, entre autres, un congé de maternité ou parental, un congé de maladie, des responsabilités liées aux soins d'un membre de la famille ou un ralentissement des activités attribuable à une maladie chronique ou à un handicap. Les personnes candidates sont invitées à faire état de toute circonstance ayant pu avoir une incidence sur leur parcours ou leurs réalisations. Ces éléments seront dûment pris en compte dans l'évaluation des candidatures.